

Assistant(e) de Vie aux Familles

Titre professionnel de niveau 3
RNCP37715

L'objectif du TP ADVF

L'objectif de la formation pour le titre professionnel « Assistant de vie aux familles » est de vous préparer à obtenir la certification et à acquérir les compétences nécessaires pour accompagner les personnes dans leur vie quotidienne. À la fin de la formation, vous serez capable d'assister les familles dans l'entretien du domicile, la préparation des repas, ainsi que dans la gestion des courses et des démarches administratives. Vous saurez aussi aider les personnes dépendantes, âgées ou handicapées dans les actes essentiels de la vie, tout en veillant à leur bien-être, leur sécurité et à leur confort. Cette formation facilitera également votre insertion professionnelle dans le secteur de l'aide à domicile et des services à la personne.

Chiffres clés :

88% de réussite* **90%** de satisfaction*

88% d'insertion professionnelle*

*sur 155 stagiaires formés en 2023
dont 4% d'abandon.
56 répondants aux enquêtes.

Durée de la formation

Formation mixte (présentiel et distanciel selon le positionnement pédagogique) d'une durée totale de 672 heures dont 427 heures en centre de formation et 245 heures en entreprise.

Durée hebdomadaire : 31.5 heures.

Nombre de places : 15.

La formation

Programme :

- Entretien du logement et le linge d'un particulier
- Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien
- Relayer les parents dans la garde de l'enfant au domicile
- Stages en entreprise
- Formation de Sauveteur Secouriste du Travail

Evaluations en cours de formation :

- Evaluation de l'acquisition des compétences :
 - Quiz
 - Entretien
 - Auto évaluation
 - Evaluation de la satisfaction à mi-parcours

A la fin de la formation :

- Evaluation finale :
 - **Validation du Titre professionnel ADVF.**
- Evaluation de la satisfaction

Remise du Titre Professionnel

La formation du titre professionnel offre la possibilité de s'inscrire et de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

Débouchés et poursuite de parcours

Une poursuite de parcours est possible sur les titres professionnels de la branche du sanitaire et social, la possibilité d'obtenir une passerelle est étudiée au cas par cas.

Modalités et moyens

- Intervenants et formateurs spécialisés et expérimentés dans leurs domaines d'intervention
- Formation situation travail
- Mise en situation professionnelle
- Projets concrets réalisés en collaboration avec les entreprises partenaires
- Ressources multimédias
- Plateforme Form-e®

Suivi des apprenants pendant et après la formation (tutorat, accompagnement individualisé, aide à l'insertion professionnelle)

Recrutement et pré-requis

La formation s'adresse aux :

- Demandeurs d'emploi inscrits au pôle emploi bénéficiant d'une expérience professionnelle significative et ayant un projet professionnel défini dans ce secteur,
- Bénéficiaires RSA
- Jeunes de - de 26 ans orientés par la Mission Locale
- Candidats reconnus handicapés par la MDPH intégrant un milieu ordinaire de formation soumis aux mêmes conditions d'accès que les autres publics (formation adaptée et adaptable aux personnes en situation de handicap)

Pré-requis :

- Niveau 3ème des collèges minimum (lecture, écriture, calcul).
- Pas de contre indication médicale

L'intégration de la formation se fait en moyenne dans les 15 jours suivant le recrutement.

Coûts et financements

- **Demandeurs d'emploi** : Formation est gratuite et rémunérée, financée par le Conseil Régional d'Ile de France et le Fonds Social Européen

Salariés : Nous contacter

Où et quand se former ?

L'AFCI propose des ouvertures de formation tout au long de l'année, consultez les dates sur notre site internet !

Monsieur Julien BIANCO, Directeur Régional julien.bianco@afci-formation.fr
Madame Sidonie PIEDBOIS, Coordinatrice sidonie.piedbois@afci-formation.fr

L'objectif du TP ASMS

L'objectif de la formation pour le titre professionnel « Agent de service médico-social » est de vous préparer à obtenir la certification et à acquérir les compétences nécessaires pour intervenir auprès des personnes en situation de dépendance ou de vulnérabilité. À la fin de la formation, vous serez capable de réaliser des tâches de soutien à la vie quotidienne, d'assurer l'aide à l'hygiène et à l'alimentation, ainsi que d'accompagner les bénéficiaires dans leurs démarches administratives et sociales. Vous saurez également travailler en collaboration avec les professionnels de santé et les familles, tout en respectant les règles d'hygiène et de sécurité. Cette formation facilitera votre insertion professionnelle dans le secteur médico-social et les établissements d'accueil.

Chiffres clés :

77%
de réussite*

89%
de satisfaction*

90%
d'insertion professionnelle*

*sur 70 stagiaires formés en 2023
dont 7% d'abandon.
60 répondant aux enquêtes.

Durée de la formation

Formation mixte (présentiel et distanciel selon le positionnement pédagogique) d'une durée totale de 675 heures dont 465 heures en centre de formation et 210 heures en entreprise.

Durée hebdomadaire : 30 heures.

Nombre de places : 15.

La formation

Programme :

- Connaissance de l'environnement hospitalier
- Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents
- Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement
- Accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé
- Sauveteur Secouriste du Travail
- #APINESS
- Stages en entreprise

Evaluations en cours de formation :

- Evaluation de l'acquisition des compétences :
 - Quiz
 - Entretien
 - Auto évaluation
 - Evaluation de la satisfaction à mi-parcours

A la fin de la formation :

- Evaluation finale :
 - **Validation du Titre professionnel ASMS.**
- Evaluation de la satisfaction

La formation du titre professionnel offre la possibilité de s'inscrire et de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

Débouchés et poursuite de parcours

La formation du Titre professionnelle oriente sur les métiers d'agent de service hospitalier, agent hôtelier, employé médical polyvalent.

Une poursuite de parcours est possible sur les titres professionnels de la branche du sanitaire et social, la possibilité d'obtenir une passerelle est étudiée au cas par cas.

Modalités et moyens

- Intervenants et formateurs spécialisés et expérimentés dans leurs domaines d'intervention
- Formation situation travail
- Mise en situation professionnelle
- Projets concrets réalisés en collaboration avec les entreprises partenaires
- Ressources multimédias
- Plateforme Form-e®

Suivi des apprenants pendant et après la formation (tutorat, accompagnement individualisé, aide à l'insertion professionnelle)

Recrutement et pré-requis

La formation s'adresse aux :

- Demandeurs d'emploi inscrits au pôle emploi bénéficiant d'une expérience professionnelle significative et ayant un projet professionnel défini dans ce secteur,
- Bénéficiaires RSA
- Jeunes de - de 26 ans orientés par la Mission Locale
- Candidats reconnus handicapés par la MDPH intégrant un milieu ordinaire de formation soumis aux mêmes conditions d'accès que les autres publics (formation adaptée et adaptable aux personnes en situation de handicap)

Pré-requis :

- Niveau 3ème des collèges minimum (lecture, écriture, calcul).
- Avoir acquis les premières bases techniques du métier

L'intégration de la formation se fait en moyenne dans les 15 jours suivant le recrutement.

Coûts et financements

- **Demandeurs d'emploi** : Formation est gratuite et rémunérée, financée par le Conseil Régional d'Ile de France et le Fonds Social Européen

Salariés : Nous contacter

Où et quand se former ?

L'AFCI propose des ouvertures de formation tout au long de l'année, consultez les dates sur notre site internet !

Madame Marie-Virginie BOEDOT, coordinatrice mv.boedot@afci-formation.fr

Madame Mazeen RANAMOHAMMAS, Coordinatrice mazeen.ranamohammad@afci-formation.fr

L'objectif du TFP ADVD

L'objectif de la formation pour le titre professionnel « Agent de service médico-social » est de vous préparer à obtenir la certification et à acquérir les compétences nécessaires pour intervenir auprès des personnes en situation de dépendance ou de vulnérabilité. À la fin de la formation, vous serez capable de réaliser des tâches de soutien à la vie quotidienne, d'assurer l'aide à l'hygiène et à l'alimentation, ainsi que d'accompagner les bénéficiaires dans leurs démarches administratives et sociales. Vous saurez également travailler en collaboration avec les professionnels de santé et les familles, tout en respectant les règles d'hygiène et de sécurité. Cette formation facilitera votre insertion professionnelle dans le secteur médico-social et les établissements d'accueil.

Chiffres clés :



Durée de la formation

Formation mixte (présentiel et distanciel selon le positionnement pédagogique) d'une durée totale de 571 heures dont 466 heures en centre de formation et 105 heures en entreprise.

Durée hebdomadaire : 30 heures.

Nombre de places : 15.

La formation

Programme :

- Gestion de son activité multi employeurs
- Prévention et sécurité de son activité professionnelle au domicile du particulier employeur
- Entretien du domicile et du linge : Pratiques écoresponsables
- Projet et accompagnement personnalisé du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap
- Accompagnement aux actes quotidiens du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap
- Maintien du lien social du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap
- Repas du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap
- Stages en entreprise
- Formation de Sauveteur Secouriste du Travail

Evaluations en cours de formation :

- Evaluation de l'acquisition des compétences :
 - Quiz
 - Entretien
 - Auto évaluation
 - Evaluation de la satisfaction à mi-parcours

A la fin de la formation :

- Evaluation finale :
 - **Validation du Titre professionnel ADVD**
- Evaluation de la satisfaction

La formation du titre professionnel offre la possibilité de s'inscrire et de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

Débouchés et poursuite de parcours

La formation ADVD oriente sur les métiers d'aide à domicile, auxiliaire de vie.

Une poursuite de parcours est possible sur les titres professionnels de la branche du sanitaire et social, la possibilité d'obtenir une passerelle est étudiée au cas par cas.

Modalités et moyens

- Intervenants et formateurs spécialisés et expérimentés dans leurs domaines d'intervention
- Formation situation travail
- Mise en situation professionnelle
- Projets concrets réalisés en collaboration avec les entreprises partenaires
- Ressources multimédias
- Plateforme Form-e®

Suivi des apprenants pendant et après la formation (tutorat, accompagnement individualisé, aide à l'insertion professionnelle)

Recrutement et pré-requis

La formation s'adresse aux :

- Demandeurs d'emploi inscrits au pôle emploi bénéficiant d'une expérience professionnelle significative et ayant un projet professionnel défini dans ce secteur,
- Bénéficiaires RSA
- Jeunes de - de 26 ans orientés par la Mission Locale
- Candidats reconnus handicapés par la MDPH intégrant un milieu ordinaire de formation soumis aux mêmes conditions d'accès que les autres publics (formation adaptée et adaptable aux personnes en situation de handicap)

Pré-requis :

- Niveau 3ème des collèges minimum (lecture, écriture, calcul).
- Avoir acquis les premières bases techniques du métier
-

L'intégration de la formation se fait en moyenne dans les 15 jours suivant le recrutement.

Coûts et financements

- **Demandeurs d'emploi** : Formation est gratuite et rémunérée, financée par le Conseil Régional d'Ile de France et le Fonds Social Européen

Salariés : Nous contacter

Où et quand se former ?

L'AFCI propose des ouvertures de formation tout au long de l'année, consultez les dates sur notre site internet !

L'objectif du TFP AMGE 🧑

L'objectif de la formation pour le titre professionnel « Assistant maternelle - Garde d'enfants » est de vous préparer à obtenir la certification et à acquérir les compétences nécessaires pour prendre en charge des enfants de manière sécurisée et bienveillante. À la fin de la formation, vous serez capable d'assurer les soins quotidiens, de contribuer au développement de l'enfant à travers des activités éducatives et d'éveil, de veiller à leur bien-être physique et émotionnel, tout en respectant les règles d'hygiène et de sécurité. Vous saurez également organiser et adapter votre intervention en fonction des besoins des familles, facilitant ainsi votre insertion professionnelle dans le secteur de la petite enfance.

Chiffres clés :

88%

de réussite*

90%

de satisfaction*

82%

d'insertion professionnelle*

*sur 124 stagiaires formés en 2023
dont 4% d'abandon.
74 répondants aux enquêtes.

Durée de la formation

Formation mixte (présentiel et distanciel selon le positionnement pédagogique) d'une durée totale de 571 heures dont 466 heures en centre de formation et 105 heures en entreprise.

Durée hebdomadaire : 30 heures.

Nombre de places : 15.

La formation

Programme :

- Gestion de son activité professionnelle multi employeurs
- Prévention et sécurité de son activité professionnelle au domicile du particulier employeur
- Entretien du domicile et du linge : Pratiques écoresponsables
- Projet d'accueil et accompagnement personnalisé de l'enfant
- Accompagnement aux actes quotidiens de l'enfant
- Activités d'éveil et de socialisation contribuant au développement de l'enfant
- Repas de l'enfant
- Stages en entreprise
- Formation de Sauveteur Secouriste du Travail

Evaluations en cours de formation :

- Evaluation de l'acquisition des compétences :
 - Quiz
 - Entretien
 - Auto évaluation
 - Evaluation de la satisfaction à mi-parcours

A la fin de la formation :

- Evaluation finale :
 - **Validation du TFP AMGE.**
- Evaluation de la satisfaction

La formation du titre professionnel offre la possibilité de s'inscrire et de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

Débouchés et poursuite de parcours

La formation du AMGE oriente sur les métiers de garde d'enfant et d'assistant(e) maternel(le).

Une poursuite de parcours est possible sur les titres professionnels de la branche du sanitaire et social, la possibilité d'obtenir une passerelle est étudiée au cas par cas.

Modalités et moyens

- Intervenants et formateurs spécialisés et expérimentés dans leurs domaines d'intervention
- Formation situation travail
- Mise en situation professionnelle
- Projets concrets réalisés en collaboration avec les entreprises partenaires
- Ressources multimédias
- Plateforme Form-e®

Suivi des apprenants pendant et après la formation (tutorat, accompagnement individualisé, aide à l'insertion professionnelle)

Recrutement et pré-requis

La formation s'adresse aux :

- Demandeurs d'emploi inscrits au pôle emploi bénéficiant d'une expérience professionnelle significative et ayant un projet professionnel défini dans ce secteur,
- Bénéficiaires RSA
- Jeunes de - de 26 ans orientés par la Mission Locale
- Candidats reconnus handicapés par la MDPH intégrant un milieu ordinaire de formation soumis aux mêmes conditions d'accès que les autres publics(formation adaptée et adaptable aux personnes en situation de handicap)

Pré-requis :

- Niveau 3ème des collèges minimum (lecture, écriture, calcul).
- Avoir acquis les premières bases techniques du métier

L'intégration de la formation se fait en moyenne dans les 15 jours suivant le recrutement.

Coûts et financements

Demandeurs d'emploi : Formation est gratuite et rémunérée, financée par le Conseil Régional d'Ile de France et le Fonds Social Européen

Salariés : Nous contacter

Où et quand se former ?

L'AFCI propose des ouvertures de formation tout au long de l'année, consultez les dates sur notre site internet !

L'objectif de l'Auxi Ambu

L'objectif de la formation « Auxiliaire ambulancier » est d'acquérir les compétences nécessaires pour assister les ambulanciers lors des transports de patients. À la fin de la formation, vous serez capable de réaliser des missions de transport en toute sécurité, d'assurer l'accueil et le confort des patients, ainsi que de veiller à la bonne utilisation du matériel et à l'hygiène de l'ambulance. Vous saurez également travailler en équipe avec les professionnels de santé tout en respectant les procédures d'urgence et les normes de sécurité. Cette formation vous permettra de vous insérer professionnellement dans le secteur des transports sanitaires.

Chiffres clés :

100% de réussite* **91%** de satisfaction*

81%

d'insertion professionnelle*

*sur 36 stagiaires formés en 2023
dont 8% d'abandon.
26 répondants aux enquêtes.

Durée de la formation

Formation mixte (présentiel et distanciel selon le positionnement pédagogique) d'une durée totale de 245 heures dont 140 heures en centre de formation et 105 heures en entreprise.

Durée hebdomadaire : 30 heures.

Nombre de places : 15.

La formation

Programme :

- Apprécier l'état clinique du patient, gestes et soins d'urgences (seul et / ou en équipe)
- Assurer la sécurité du transport sanitaire dans le respect des règles en vigueur
- Hygiène et prévention de la transmission des infections
- Respecter les règles de déontologie liées au statut et à l'activité d'auxiliaire ambulancier
- Communication professionnelle
- Technique de recherche d'emploi
- #APINESS
- Stages en entreprise
- Formation de Sauveteur Secouriste du Travail

Evaluations en cours de formation :

- Evaluation de l'acquisition des compétences :
 - Quiz
 - Entretien
 - Auto évaluation
 - Evaluation de la satisfaction à mi-parcours

A la fin de la formation :

- Evaluation finale :
 - **Validation de la formation**
- Evaluation de la satisfaction

Remise du certificat de compétences et de formation

Débouchés et poursuite de parcours

La formation oriente sur le métier d'auxiliaire ambulancier Une poursuite de parcours est possible sur les titres professionnels de la branche du sanitaire et social, la possibilité d'obtenir une passerelle est étudiée au cas par cas.

Modalités et moyens

- Intervenants et formateurs spécialisés et expérimentés dans leurs domaines d'intervention
- Formation situation travail
- Mise en situation professionnelle
- Projets concrets réalisés en collaboration avec les entreprises partenaires
- Ressources multimédias
- Plateforme Form-e®
-

Suivi des apprenants pendant et après la formation (tutorat, accompagnement individualisé, aide à l'insertion professionnelle)

Recrutement et pré-requis

La formation s'adresse aux :

- Demandeurs d'emploi inscrits au pôle emploi bénéficiant d'une expérience professionnelle significative et ayant un projet professionnel défini dans ce secteur,
- Bénéficiaires RSA
- Jeunes de - de 26 ans orientés par la Mission Locale
- Candidats reconnus handicapés par la MDPH intégrant un milieu ordinaire de formation soumis aux mêmes conditions d'accès que les autres publics

Pré-requis :

- Niveau 3ème des collèges minimum (lecture, écriture, calcul).
- Ne pas avoir de contre indication médicale

L'intégration de la formation se fait en moyenne dans les 15 jours suivant le recrutement.

Coûts et financements

Demands d'emploi : Formation est gratuite et rémunérée, financée par le Conseil Régional d'Ile de France et le Fonds Social Européen

Salariés : Nous contacter

Où et quand se former ?

L'AFCI propose des ouvertures de formation tout au long de l'année, consultez les dates sur notre site internet !

Madame Marie-Virginie BOEDOT, Coordinatrice mv.boedot@afci-formation.fr

Madame Mazeen RANAMOHAMMAD, Coordinatrice mazeen.ranamohammad@afci-formation.fr

L'objectif de la formation ASH

L'objectif de la formation « Agent de service hospitalier » est d'acquérir les compétences nécessaires pour intervenir au sein des établissements de santé. À la fin de la formation, vous serez capable d'assurer le nettoyage et la désinfection des locaux, de gérer l'entretien du matériel et des équipements, ainsi que de participer à l'accueil des patients et à la distribution des repas. Vous saurez également respecter les protocoles d'hygiène et de sécurité, tout en travaillant en collaboration avec les équipes médicales et paramédicales. Cette formation facilitera votre insertion professionnelle dans le secteur hospitalier et médico-social.

Chiffres clés :

88% de réussite* **79%** de satisfaction*

100% d'insertion professionnelle*

*sur 40 stagiaires formés en 2023
dont 12% d'abandon.
29 répondants aux enquêtes.

Durée de la formation

Formation mixte (présentiel et distanciel selon le positionnement pédagogique) d'une durée totale de 370 heures dont 265 heures en centre de formation et 105 heures en entreprise.

Durée hebdomadaire : 30 heures.

Nombre de places : 15.

La formation

Programme :

- Remise à niveau
- Découverte du secteur hospitalier et de la santé
- Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des établissements de santé
- Réaliser le service hôtelier en établissement de santé
- Accompagner le personnel soignant dans les actes quotidiens
- Communication professionnelle
- Stages en entreprise
- Formation de Sauveteur Secouriste du Travail

Evaluations en cours de formation :

- Evaluation de l'acquisition des compétences :
 - Quiz
 - Entretien
 - Auto évaluation
 - Evaluation de la satisfaction à mi-parcours

A la fin de la formation :

- Evaluation finale :
- Evaluation de la satisfaction

Remise du certificat de formation et de compétences

Débouchés et poursuite de parcours

Une poursuite de parcours est possible sur les titres professionnels de la branche du sanitaire et social, la possibilité d'obtenir une passerelle est étudiée au cas par cas.

Modalités et moyens

- Intervenants et formateurs spécialisés et expérimentés dans leurs domaines d'intervention
- Formation situation travail
- Mise en situation professionnelle
- Projets concrets réalisés en collaboration avec les entreprises partenaires
- Ressources multimédias
- Plateforme Form-e®
-

Suivi des apprenants pendant et après la formation (tutorat, accompagnement individualisé, aide à l'insertion professionnelle)

Recrutement et pré-requis

La formation s'adresse aux :

- Demandeurs d'emploi inscrits au pôle emploi bénéficiant d'une expérience professionnelle significative et ayant un projet professionnel défini dans ce secteur,
- Bénéficiaires RSA
- Jeunes de - de 26 ans orientés par la Mission Locale
- Candidats reconnus handicapés par la MDPH intégrant un milieu ordinaire de formation soumis aux mêmes conditions d'accès que les autres publics (formation adaptée et adaptable aux personnes en situation de handicap)

Pré-requis :

- Niveau 3ème des collèges minimum (lecture, écriture, calcul).
- Avoir acquis les premières bases techniques du métier

L'intégration de la formation se fait en moyenne dans les 15 jours suivant le recrutement.

Coûts et financements

Demandeurs d'emploi : Formation est gratuite et rémunérée, financée par le Conseil Régional d'Ile de France, France Travail et le Fonds Social Européen

Salariés : Nous contacter

Où et quand se former ?

L'AFCI propose des ouvertures de formation tout au long de l'année, consultez les dates sur notre site internet !

Madame Marie-Virginie BOEDOT, Coordinatrice mv.boedot@afci-formation.fr

Madame Mazeen RANAMOHAMMAD, Coordinatrice mazeen.ranamohammad@afci-formation.fr

A propos du l'AAQ MSMS

L'objectif de la formation « Accès à la qualification : service médico-social » est de vous préparer à intégrer une formation certifiante et à acquérir les compétences essentielles pour intervenir dans le secteur médico-social. À la fin de la formation, vous serez capable de comprendre les enjeux et les spécificités du service médico-social, de participer à l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité, et de contribuer à la mise en œuvre des projets d'accompagnement. Vous saurez également respecter les normes d'hygiène et de sécurité, et développer une approche éthique et bienveillante envers les bénéficiaires. Cette formation facilitera votre insertion professionnelle dans les établissements et services du secteur médico-social

Chiffres clés :

83%

de satisfaction*

89%

d'insertion professionnelle*

*sur 39 stagiaires formés en 2023
dont 7% d'abandon.
21 répondants aux enquêtes.

Durée de la formation

Formation mixte (présentiel et distanciel selon le positionnement pédagogique)(présentiel et distanciel selon le positionnement pédagogique)d'une durée totale de 315 heures dont 210 heures en centre de formation et 105 heures en entreprise.

Durée hebdomadaire : 30 heures.

Nombre de places : 15.

La formation

Programme :

- Gestion du stress et des conflits
- Connaissance de l'environnement hospitalier
- Nettoyer les locaux et les sanitaires communs dans le respect des modes opératoires
- Appliquer des protocoles de bionettoyage des chambres et des surfaces
- #APINESS
- Stages en entreprise

Evaluations en cours de formation :

- Evaluation de l'acquisition des compétences :
 - Quiz
 - Entretien
 - Auto évaluation
 - Evaluation de la satisfaction à mi-parcours

A la fin de la formation :

- Evaluation de la satisfaction

Remise du certification de compétences et de formation

Débouchés et poursuite de parcours

La formation Accès à la qualification a pour objectif de permettre d'accéder à une formation certifiante dans le secteur du sanitaire et du médico-social.

Modalités et moyens

- Intervenants et formateurs spécialisés et expérimentés dans leurs domaines d'intervention
- Formation situation travail
- Mise en situation professionnelle
- Projets concrets réalisés en collaboration avec les entreprises partenaires
- Ressources multimédias
- Plateforme Form-e®

Suivi des apprenants pendant et après la formation (tutorat, accompagnement individualisé, aide à l'insertion professionnelle)

Recrutement et pré-requis

La formation s'adresse aux :

- Demandeurs d'emploi inscrits au pôle emploi bénéficiant d'une expérience professionnelle significative et ayant un projet professionnel défini dans ce secteur,
- Bénéficiaires RSA
- Jeunes de - de 26 ans orientés par la Mission Locale
- Candidats reconnus handicapés par la MDPH intégrant un milieu ordinaire de formation soumis aux mêmes conditions d'accès que les autres publics (formation adaptée et adaptable aux personnes en situation de handicap)

Pré-requis :

- Niveau 3ème des collèges minimum (lecture, écriture, calcul).

L'intégration de la formation se fait en moyenne dans les 15 jours suivant le recrutement.

Coûts et financements

- **Demandeurs d'emploi** : Formation est gratuite et rémunérée, financée par le Conseil Régional d'Ile de France et le Fonds Social Européen

Salariés : Nous contacter

Où et quand se former ?

L'AFCI propose des ouvertures de formation tout au long de l'année, consultez les dates sur notre site internet !

Madame Marie-Virginie BOEDOT, Coordinatrice v.boedot@afci-formation.fr

Madame Mazeen RANAMOHAMMAD, Coordinatrice mazeen.ranamohammad@afci-formation.fr

L'objectif du TP EAA

L'objectif de la formation « Accès à la qualification : service médico-social » est de vous préparer à intégrer une formation certifiante et à acquérir les compétences essentielles pour intervenir dans le secteur médico-social. À la fin de la formation, vous serez capable de comprendre les enjeux et les spécificités du service médico-social, de participer à l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité, et de contribuer à la mise en œuvre des projets d'accompagnement. Vous saurez également respecter les normes d'hygiène et de sécurité, et développer une approche éthique et bienveillante envers les bénéficiaires. Cette formation facilitera votre insertion professionnelle dans les établissements et services du secteur médico-social

Chiffres clés :

83%

de satisfaction*

89%

d'insertion professionnelle*

*sur 39 stagiaires formés en 2023

Durée de la formation

Formation mixte (présentiel et distanciel selon le positionnement pédagogique) d'une durée totale de 616 heures dont 476 heures en centre de formation et 140 heures en entreprise.

Durée hebdomadaire : 30 heures.

Nombre de places : 15.

La formation

Programme :

- Réaliser les travaux administratifs courants d'une structure
- Assurer l'accueil d'une structure
- Informatique appliqués
- Communication professionnelle
- Stages en entreprise

Evaluations en cours de formation :

- Evaluation de l'acquisition des compétences :
 - Quiz
 - Entretien
 - Auto évaluation
 - Evaluation de la satisfaction à mi-parcours

A la fin de la formation :

- Evaluation finale :
 - **Validation du Titre professionnel EAA.**
- Evaluation de la satisfaction

Remise du Titre Professionnel

La formation du titre professionnel offre la possibilité de s'inscrire et de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

Débouchés et poursuite de parcours

La formation du Titre professionnelle oriente sur les métiers d'employé administratif, employé de bureau, agent d'accueil.

Une poursuite de parcours est possible sur les titres professionnels de la branche du tertiaire, la possibilité d'obtenir une passerelle est étudiée au cas par cas.

Modalités et moyens

- Intervenants et formateurs spécialisés et expérimentés dans leurs domaines d'intervention
- Formation situation travail
- Mise en situation professionnelle
- Projets concrets réalisés en collaboration avec les entreprises partenaires
- Ressources multimédias
- Plateforme Form-e®

Suivi des apprenants pendant et après la formation (tutorat, accompagnement individualisé, aide à l'insertion professionnelle)

Recrutement et pré-requis

La formation s'adresse aux :

- Demandeurs d'emploi inscrits au pôle emploi bénéficiant d'une expérience professionnelle significative et ayant un projet professionnel défini dans ce secteur,
- Bénéficiaires RSA
- Jeunes de - de 26 ans orientés par la Mission Locale
- Candidats reconnus handicapés par la MDPH intégrant un milieu ordinaire de formation soumis aux mêmes conditions d'accès que les autres publics (formation adaptée et adaptable aux personnes en situation de handicap)

Pré-requis :

- Niveau 3ème des collèges minimum (lecture, écriture, calcul).
- Avoir acquis les premières bases techniques du métier

L'intégration de la formation se fait en moyenne dans les 15 jours suivant le recrutement.

Coûts et financements

Demandeurs d'emploi : Formation gratuite et rémunérée, financée par le Conseil Régional d'Ile de France ou par France Travail

Salariés : Nous contacter

Où et quand se former ?

L'AFCI propose des ouvertures de formation tout au long de l'année, consultez les dates sur notre site internet !

Madame Marie-Virginie BOEDOT, Coordinatrice mv.boedot@afci-formation.fr

Madame Mazeen RANAMOHAMMAD, Coordinatrice mazeen.ranamohammad@afci-formation.fr